

Le sénateur Doody a fait observer que «notre pays a toujours eu pour principe de secourir les régions en proie à des problèmes économiques».

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacEachen: Je crois que c'est un temps d'épreuves et je ne peux examiner les répercussions du projet de loi de l'assurance-chômage, le C-21, sur les provinces de l'Atlantique sans le relier à d'autres événements qui se produisent dans ces provinces, en particulier la crise du secteur des pêches. Au cours du débat qui a eu lieu hier soir aux Communes, tout le monde a reconnu que les pêches traversent une crise grave. On ne s'entendait pas sur les responsables de cette situation, ce que nous pouvons comprendre. Canso est sans contredit au bord de l'extinction économique à moins qu'on ne trouve un moyen d'éviter la fermeture de l'usine. C'est dans ce contexte que nous devons considérer le projet de loi.

On cherchera naturellement quelqu'un à blâmer pour la période d'ici à l'adoption du projet de loi C-21 pendant laquelle les normes d'admissibilité seront de 14 semaines. Si le projet de loi n'est pas adopté, si le gouvernement ne fait rien de son côté, il y aura une période où les prestations seront retardées et on cherchera des responsables. On demandera pourquoi le Sénat n'a pas adopté le C-21.

Le sénateur Flynn: Adoptez le C-21!

Le sénateur MacEachen: On demandera pourquoi le gouvernement n'a pas, comme chaque année depuis 1984, présenté un projet de loi, sans acculer le Sénat au mur ni lui refuser, si ses vœux étaient exaucés, d'entendre de nombreux témoins et d'étudier le projet de loi en détail. Ce sera un sujet de controverse et, à mon avis, nous ferions mieux de l'éviter et d'adopter le projet de loi S-12.

Le sénateur Flynn: Vous n'êtes pas sérieux!

• (1540)

Le sénateur MacEachen: À la Chambre des communes, le premier ministre a dit que les sénateurs libéraux voulaient maintenir les critères variables d'admissibilité à 14 semaines. Pour reprendre ses paroles:

Les sénateurs libéraux veulent les maintenir à 14 semaines. Vous trahissez les pauvres gens qui ont besoin de l'assurance-chômage dans le Canada atlantique. Vous devriez avoir honte.

Le sénateur Flynn: Vous devriez certainement avoir honte!

Le sénateur MacEachen: C'est effectivement ce qu'il a dit et, bien entendu, il avait tort.

Honorables collègues, notre réponse, c'est-à-dire celle des sénateurs libéraux, c'est le projet de loi S-12. Nous ne voulons pas des critères d'admissibilité fixes de 14 semaines dans le Canada atlantique. C'est pourquoi nous appuyons ce projet de loi qui, tout en maintenant le statu quo, prévoit l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage après 10 semaines de rémunération assurée.

Je demande aux sénateurs d'en face qui songent peut-être à voter contre ce projet de loi et à ceux qui s'abstiendront de

[Le sénateur MacEachen.]

voter de se rappeler clairement les paroles du premier ministre, qui accuse de trahison et d'indignité ceux qui s'opposeraient à une mesure visant à garantir que les critères variables d'admissibilité ne seront pas portés à 14 semaines pour les habitants du Canada atlantique. Nous étudions un projet de loi qui comprend les dispositions sur lesquelles le premier ministre s'est appuyé pour mettre notre détermination à l'épreuve.

Le premier ministre a aussi dit à la Chambre des communes, à propos du projet de loi C-21, qu'il était conçu pour aider les habitants du Canada atlantique et les plus démunis. Je crois que le premier ministre a été sérieusement mal informé par ses conseillers parce que personne, même pas les fonctionnaires qui ont témoigné, ne seraient d'accord avec lui pour dire que le projet de loi C-21 aidera les habitants du Canada atlantique ou les plus démunis. Tous les témoignages, même des fonctionnaires du gouvernement, le contredisent.

Je parlerai des répercussions de ce projet de loi sur le Canada atlantique, mais je n'entrerai pas dans les détails. Par exemple, pour ne citer qu'un témoin, le ministre de l'Emploi et des Relations de travail de Terre-Neuve a dit, lorsqu'il a témoigné au sujet du projet de loi C-21:

À part la diminution des stocks de poisson, le projet de loi C-21, est vraisemblablement la chose la plus dévastatrice que nous ayons eu à subir depuis longtemps...

... ce projet de loi condamnera non des centaines mais des milliers de familles de Terre-Neuve et du Labrador à un avenir incertain; la pauvreté et l'aide sociale seront leur lot.

Voyons maintenant les répercussions de ce projet de loi sur Terre-Neuve. Il est de notoriété publique que Terre-Neuve dépend beaucoup de l'assurance-chômage. Je suis certain que les gens ne souhaitent pas cette situation, mais elle existe. En 1988, 752 millions de dollars de la caisse d'assurance-chômage ont été versés à Terre-Neuve. Cette somme était infiniment plus élevée que les listes de paie des ministères fédéraux et provinciaux combinées.

Dans les trois zones d'assurance-chômage de Terre-Neuve, 19 000 personnes pourraient ne pas satisfaire aux nouveaux critères rigoureux d'admissibilité, selon le gouvernement provincial. La réduction de la période de prestations pourrait entraîner des pertes de 30 millions de dollars. Selon les prévisions du gouvernement de Terre-Neuve, les répercussions financières totales pour la province, à cause de ces critères plus exigeants, se chiffreront à 107 millions de dollars. Ce sont là les prévisions du gouvernement de Terre-Neuve. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration établit ces prévisions à environ 22 millions de dollars. Même le ministère admet que Terre-Neuve perdra 22 millions de dollars lorsque le projet de loi C-21 sera adopté.

En ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard, Mme Roberta Hubley, la ministre du Travail, a déclaré:

... nous sommes stupéfaits de découvrir que cette province a apparemment été désignée comme cible privilégiée...